



OSISKO PUBLIE DES RÉSULTATS FINANCIERS RECORDS POUR L'EXERCICE 2023, ET FOURNIT SES PERSPECTIVES POUR 2024 ET SES PRÉVISIONS SUR CINQ ANS

Produits annuels records de 247,3 millions de dollars et flux de trésorerie records générés par les activités d'exploitation de 187,0 millions de dollars

Montréal, 20 février 2024 – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « **Société** » ou « **Osisko** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour l'exercice 2023. Les montants qui sont présentés n'ont pas été audités et sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Faits saillants de 2023

- 94 323 onces d'équivalent d'or (« **OEO**¹ ») gagnées (89 367 OEO en 2022);
- Produits records provenant des redevances et des flux de 247,3 millions de dollars (217,8 millions de dollars en 2022);
- Flux de trésorerie records générés par les activités d'exploitation² de 187,0 millions de dollars (175,1 millions de dollars en 2022);
- Perte nette² de 48,3 millions de dollars, ou 0,26 \$ par action de base² (bénéfice net de 85,3 millions de dollars, ou 0,47 \$ par action de base en 2022), principalement en raison de charges de dépréciation hors trésorerie résultant en grande partie d'une évaluation de la juste valeur des investissements et des droits de redevances et de flux de métaux, pour un montant de 149,6 millions de dollars; et
- Bénéfice ajusté⁴ de 100,1 millions de dollars, ou 0,54 \$ par action de base (87,3 millions de dollars, ou 0,48 \$ par action de base en 2022)

Autres faits saillants

- Le capital total déployé s'élève à plus de 290,0 millions de dollars dans le cadre de cinq nouvelles transactions :
 - Clôture des flux argentifère et cuprifère sur la mine CSA de Metals Acquisitions Limited en Australie par Osisko Bermuda Limited pour 150,0 millions de dollars US (198,8 millions de dollars);
 - Modification visant à augmenter de 12,5 % son flux argentifère sur la mine Gibraltar de Taseko Mines Ltd., située en Colombie-Britannique, pour le porter à 87,5 %, pour 10,3 millions de dollars US (13,6 millions de dollars);
 - Acquisition d'une redevance aurifère de 3 % sur le rendement net de fonderie (« **NSR** ») et d'une redevance cuprifère de 1 % NSR dans le cadre du projet de cuivre-or Costa Fuego de Hot Chili Ltd. au Chili, pour un montant de 15,0 millions de dollars US (19,9 millions de dollars);
 - Acquisition d'une redevance de 1 % NSR sur le projet aurifère Namdini de Cardinal Namdini Mining Ltd., au Ghana, pour 35,0 millions de dollars US (48,4 millions de dollars); et
 - Acquisition d'une redevance de 1 % NSR sur le projet aurifère Cuiú Cuiú de Cabral Gold Inc. au Brésil pour 5,0 millions de dollars US (6,8 millions de dollars);

- Publication du recueil d'actifs 2023 et de la troisième édition du rapport sur le développement durable de la Société, *Une croissance responsable*;
- Nomination de M. Jason Attew au poste de président et chef de la direction de la Société, et de M. Norman MacDonald au poste de président du conseil d'administration;
- Vente de l'investissement en actions dans Minière Osisko inc. pour un produit brut de 131,6 millions de dollars, qui a été utilisé pour réduire la facilité de crédit renouvelable à un solde utilisé de 191,9 millions de dollars; et
- Déclaration de dividendes trimestriels totalisant 0,235 \$ par action ordinaire en 2023 (0,22 \$ par action ordinaire en 2022).

Après le 31 décembre 2023

- Remboursements supplémentaires de 30,2 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable, pour un solde utilisé d'approximativement 164,5 millions de dollars;
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action ordinaire payable le 15 avril 2024 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 28 mars 2024; et
- Annonce de l'arrivée de M. David Smith au sein du conseil d'administration de la Société en tant qu'administrateur indépendant.

Perspectives 2024 et prévisions sur cinq ans

Perspectives 2024³

Osisko prévoit que les OEO gagnées se situeront entre 82 000 et 92 000 onces en 2024, avec une marge monétaire moyenne de 97 %. Les perspectives pour 2024 supposent le début de la réception d'OEO provenant du flux cuprifère sur la mine CSA à partir du 15 juin, ainsi que du début de la production du projet Tocantinzinho de G Mining Ventures Corp., et du projet de Cardinal Namdini Mining Limited plus tard au cours de l'année.

Les perspectives d'Osisko pour 2024 quant aux droits de redevances et de flux de métaux reposent en grande partie sur les prévisions publiques disponibles chez nos partenaires opérateurs. Lorsque les prévisions publiques sur les propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Prévisions sur cinq ans³

Osisko prévoit que son portefeuille d'actifs générera entre 120 000 et 135 000 OEO en 2028. Les prévisions supposent le début de la production à Windfall, de Groupe minier Windfall, et à Hermosa, de South32 Ltd, entre autres. Elles supposent également que la mine Mantos Blancos de Capstone Copper Corp. aura atteint sa capacité nominale à la suite de la récente expansion de ses activités, ainsi qu'une augmentation de la production de certains autres exploitants qui ont annoncé des expansions planifiées, y compris l'expansion de la phase 3+ d'Island Gold d'Alamos Gold Inc.

Outre ce profil de croissance, Osisko possède plusieurs autres actifs de croissance qui n'ont pas été pris en compte dans les prévisions sur cinq ans, comme leurs échéanciers sont plus tardifs ou moins précis. Au fur et à mesure que les opérateurs apporteront des précisions sur ces actifs, Osisko cherchera à les inclure dans ses prévisions à long terme.

Ces prévisions sur cinq ans sont basées sur des estimations internes des prévisions disponibles publiquement et d'autres informations divulguées par les tiers propriétaires et exploitants des actifs de la Société, et pourraient différer de façon importante des résultats réels. Lorsque les prévisions publiques sur

les propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes des producteurs ou utilise la meilleure estimation de la direction.

Ces prévisions sur cinq ans remplacent celles publiées en 2023, qui doivent être considérées comme retirées. Les investisseurs ne doivent pas utiliser ces prévisions sur cinq ans pour extrapoler des résultats prévisionnels sur une année quelconque au cours de la période de cinq ans (2024-2028).

Commentaire de la direction

Jason Attew, président et chef de la direction d'Osisko, a commenté : « 2023 a été une année record pour Osisko, marquée par l'atteinte de nouveaux records annuels en ce qui a trait aux OEO gagnées, aux produits, aux flux de trésorerie et aux marges monétaires, en plus de la conclusion de plusieurs transactions importantes qui contribueront positivement aux flux de trésorerie d'Osisko et aux OEO gagnées. La Société est maintenant bien positionnée, avec un bilan amélioré de façon importante, et également grâce aux récents changements complétés au niveau de la direction et du conseil d'administration.

Après avoir procédé à un examen complet du portefeuille en ce qui a trait à la trajectoire de croissance d'Osisko et aux échéanciers qui y sont associés, les perspectives pour 2024 et les prévisions sur cinq ans mises à jour de la Société fournissent ce que la direction estime être des fourchettes réalisables. En ce qui concerne les perspectives pour 2024, il convient de noter que le manque de livraisons d'OEO résultant de l'arrêt des opérations à la mine de diamants Renard sera partiellement compensé par les améliorations attendues sur certains autres actifs en exploitation au sein de notre portefeuille, en plus de certains nouveaux actifs qui sortiront du stade de développement et entreront en production tout au long de l'année. En outre, la trajectoire de croissance attendue de la Société au cours des cinq prochaines années reste intacte, car les expansions de mines et les nouveaux projets sont achevés par nos partenaires d'ici à 2028.

Osisko aborde l'année 2024 en continuant à simplifier son histoire afin de se rétablir en tant que société pleinement axée sur redevances et flux de métaux précieux. Nous possédons une base d'actifs inégalée, définie par l'exposition à des juridictions minières de premier plan, et cet aspect unique de notre portefeuille, combiné à nos solides perspectives de croissance organique, fait en sorte que la Société est bien positionnée pour offrir une valeur à long terme à ses actionnaires actuels et futurs. »

DÉTAILS RELATIFS À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET LA WEBDIFFUSION SUR LES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE 2023

Conférence téléphonique : Mercredi, 21 février 2024, 10:00 HE

Numéros de téléphone : Sans frais en Amérique du Nord: 1 (888) 886-7786
(option 1) Appels locaux et internationaux : 1 (416) 764-8658
ID de la conférence : 57708068

Lien pour la webdiffusion : https://viaavid.webcasts.com/starthere.jsp?ei=1650912&tp_key=a14693e644
(option 2)

Reprise (disponible jusqu'au jeudi 21 mars 2024 à 23:59 HE) : Sans frais en Amérique du Nord : 1 (877) 674-7070
Appels locaux et internationaux : 1 (416) 764-8692
Code d'accès : 708068#
Reprise également disponible sur notre site web au www.osiskogr.com

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko Ltée, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux détenant un portefeuille axé sur l'Amérique du Nord de plus de 180 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux, incluant 19 actifs en production. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 3 % à 5 % sur le rendement net de fonderie du complexe Canadian Malartic, l'une des plus importantes opérations aurifères au Canada.

Osisko est une société constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Grant Moenting
Vice-président, marchés des capitaux
Tél. : (514) 940-0670 #116
Portable : (365) 275-1954
Courriel : gmoenting@osiskogr.com

Heather Taylor
Vice-présidente, développement durable et communications
Tél. : (514) 940-0670 #105
Courriel : htaylor@osiskogr.com

Notes :**(1) Onces d'équivalent d'or**

Les OEO sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent (Ag) provenant d'ententes de redevances et de flux a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période.

Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés le 31 décembre		Exercices terminés le 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
Or ⁽ⁱ⁾	1 971 \$	1 727 \$	1,940 \$	1 800 \$
Argent ⁽ⁱⁱ⁾	23,20 \$	21 \$	23,35 \$	22 \$
Taux de change (\$ US/\$ Can) ⁽ⁱⁱⁱ⁾	1,3624	1,3578	1,3497	1,3013

(i) Prix pm en dollars américains selon le London Bullion Market Association.

(ii) Prix en dollars américains selon le London Bullion Market Association.

(iii) Taux quotidien de la Banque du Canada.

- (2) Pour les activités d'exploitation poursuivies.
- (3) Pour les perspectives 2024, les livraisons d'argent, de cuivre et de redevances en espèces ont été converties en OEO en utilisant les prix des matières premières basés sur les prix consensuels et un rapport de prix or/argent de 83:1. Les hypothèses de prix des matières premières utilisées dans les prévisions sur cinq ans sont basées sur le consensus actuel à long terme et un ratio de prix or/argent de 76:1.

(4) Mesures non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures de performance dans ce communiqué de presse et dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, lesquelles ne sont pas des mesures normalisées prescrites en vertu des Normes internationales d'information financières ou *International Financial Reporting Standards* (IFRS), incluant (i) la marge monétaire (en dollars et en pourcentage), (ii) le bénéfice ajusté et (iii) le bénéfice ajusté par action. La présentation de ces mesures non conformes aux IFRS vise à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS. Ces mesures ne suggèrent pas nécessairement des profits d'opérations ou flux de trésorerie issus des opérations, tel que déterminé selon les IFRS. Comme les opérations d'Osisko sont principalement axées sur les métaux précieux, la Société présente la marge monétaire parce qu'elle croit que certains investisseurs utilisent cette information, ainsi que des mesures déterminées comme conformes aux normes IFRS, afin d'évaluer la performance de la Société en comparaison avec d'autres sociétés minières de l'industrie des métaux précieux qui présentent les résultats de façon similaire. Toutefois, d'autres sociétés peuvent calculer ces mesures non conformes aux IFRS de façon différente.

En 2023, les changements suivants ont été apportés à la composition du bénéfice ajusté :

- (i) le total des gains et pertes sur les placements dans les états des résultats (perte) est désormais exclu du bénéfice net (perte) des activités poursuivies; avant ce changement, seuls les gains et pertes latents sur les placements étaient exclus du bénéfice net (perte) des activités poursuivies;
- (ii) le total des gains et pertes de change dans les états des résultats (perte) est désormais exclu du bénéfice net des activités poursuivies; avant ce changement, seuls les ajustements des gains et pertes de change liés aux activités d'exploitation dans le tableau des états des flux de trésorerie étaient exclus du bénéfice net (perte) des activités poursuivies;
- (iii) l'impact fiscal de tous les ajustements dans le calcul du bénéfice ajusté est désormais pris en compte; avant ce changement, le total de la charge d'impôts sur le résultat différés sur les états des résultats (perte) était exclu du bénéfice net (perte) des activités poursuivies.

Ces changements dans la manière dont la société calcule le bénéfice ajusté ont été effectués afin d'aligner les calculs sur ceux de ses pairs et de faciliter la comparaison avec ces sociétés. Ces changements affectent également indirectement le bénéfice ajusté par action de base, car ils sont calculés à partir du bénéfice ajusté. Les chiffres comparatifs pour 2022 ont été retraités pour refléter la composition actuelle du bénéfice ajusté.

Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire (en dollars) représente les produits moins les coûts des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) représente la marge monétaire (en dollars) divisée par les produits.

	Trois mois terminés le 31 décembre		Exercices terminés le 31 décembre	
	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)	2023 (en milliers de dollars)	2022 (en milliers de dollars)
<u>Droits de redevances</u>				
Produits	44 519	40 038	160 430	144 066
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	22	(283)	(511)	(1 055)
Marge monétaire (en dollars)	44 541	39 755	159 919	143 011
Épuisement	(5 587)	(6 993)	(24 017)	(27 362)
Profit brut	38 954	32 762	135 902	115 649
<u>Droits de flux</u>				
Produits	20 645	21 876	86 890	73 743
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(4 030)	(4 449)	(16 135)	(15 021)
Marge monétaire (en dollars)	16 615	17 427	70 755	58 722
Épuisement	(7 450)	(7 052)	(32 376)	(23 993)
Profit brut	9 165	10 375	38 379	34 729
<u>Droits de redevances et de flux</u>				
Marge monétaire totale (en dollars)	61 156	57 182	230 674	201 733
Divisée par : produits totaux	65 164	61 914	247 320	217 809
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	93,8 %	92,4 %	93,3 %	92,6 %
Total – profit brut	48 119	43 137	174 281	150 378

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le bénéfice ajusté est défini comme : le bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies ajusté en fonction de certains éléments : le gain (la perte) de change, la dépréciation d'actifs et la reprise de pertes de valeur passées liées aux droits de redevances, de flux de métaux et autres droits, les pertes de crédit attendues et dépréciation des placements, les gains (pertes) à la cession d'actifs, les gains (pertes) sur placements, la quote-part du gain (perte) d'entreprises associées, les coûts de transaction et autres items tels que les gains (pertes) hors caisse, ainsi que l'impact de l'impôt sur le revenu sur ces éléments. Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

	Trois mois terminés le 31 décembre		Exercices terminés le 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
<i>(en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)</i>	\$	\$	\$	\$
(Perte nette) bénéfice net des activités poursuivies	(67 153)	22 408	(48 343)	85 285
Ajustements :				
Dépréciation des droits de redevances et de flux	23 500	1 818	47 619	1 818
(Gain) perte de change	(5 146)	2 865	(1 603)	(20 146)
Quote-part de la perte (gain) d'entreprises associées	343	2 246	(7 925)	1 863
Pertes de crédit attendues, radiations et dépréciation sur les placements	64 500	1 181	101 980	2 361
Perte sur placements	14 326	1 024	18 808	13 196
Autres gains hors caisse	(635)	-	(635)	-
Impact fiscal des ajustements	(346)	(1 456)	(9 828)	2 951
Bénéfice ajusté	29 389	30 086	100 073	87 328
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	185 543	184 265	185 226	180 398
Bénéfice ajusté par action de base	0,16	0,16	0,54	0,48

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, des estimations de production des actifs d'Osisko (incluant l'augmentation de production), aux perspectives 2024 relatives aux OEO et à la marge monétaire, et aux prévisions sur cinq ans relatives aux OEO incluses sous « Perspectives 2024 » et « Prévisions sur cinq ans », et d'autres prévisions basées sur la divulgation des opérateurs, au développement dans les délais attendus des propriétés minières sur lesquelles Osisko détient des redevances, flux de métaux, ententes d'écoulement de métaux et des investissements, aux attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, aux résultats d'exploitation, aux estimations des recettes futures, aux coûts de production, à la valeur comptable des actifs, à la capacité de continuer à verser un dividende, aux exigences de capital supplémentaire, aux perspectives et occasions d'affaires, à la demande future et à la fluctuation du cours des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, autres matières premières), au marché des devises et aux conditions de marchés générales. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données des tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et des énoncés et prévisions relatives aux onces d'équivalent d'or, sont des énoncés prospectifs car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, incluant les hypothèses décrites sous « Perspectives 2024 » et « Prévisions sur cinq ans », et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations ou les prévisions seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont généralement identifiés, mais forcément, identifiés par l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Osisko ne contrôle

pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Osisko, (b) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (c) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (d) la disponibilité continue du capital et du financement à Osisko ou aux opérateurs des propriétés, et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (e) les réponses aux gouvernements concernés aux épidémies de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, ainsi que l'impact potentiel des épidémies de maladies infectieuses sur les activités, les opérations et la situation financière d'Osisko; en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Osisko, ou qui sont poursuivies par Osisko ou (b) l'intégration des actifs acquis. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR+, au www.sedarplus.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. Osisko souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés condensés

Aux 31 décembre 2023 et 2022

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	67 721	90 548
Placements à court terme	8 200	-
Sommes à recevoir	6 282	11 700
Autres actifs	1 842	2 546
	<u>84 045</u>	<u>104 794</u>
Actifs non courants		
Placements dans des entreprises associées	115 651	319 763
Autres placements	93 025	73 504
Redevances, flux et autres intérêts	1 553 111	1 378 253
Goodwill	111 204	111 204
Autres actifs	8 951	8 783
	<u>1 965 987</u>	<u>1 996 301</u>
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	8 209	6 825
Dividendes à payer	11 121	10 121
Obligations locatives	1 122	921
	<u>20 452</u>	<u>17 867</u>
Passifs non courants		
Obligations locatives	6 879	6 701
Dette à long terme	191 879	147 950
Impôts sur le résultat différés	96 279	86 572
	<u>315 489</u>	<u>259 090</u>
Capitaux propres		
Capital-actions	2 097 691	2 076 070
Surplus d'apport	79 446	77 295
Cumul des autres éléments du résultat global	28 058	47 435
Déficit	(554 697)	(463 589)
	<u>1 650 498</u>	<u>1 737 211</u>
	<u>1 965 987</u>	<u>1 996 301</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés et condensés des résultats (perte)

Pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Trois mois terminés le 31 décembre		Exercices terminés le 31 décembre	
	2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$
Produits	65 164	61 914	247 320	217 809
Coût des ventes	(4 008)	(4 732)	(16 646)	(16 076)
Épuisement	(13 037)	(14 045)	(56 393)	(51 355)
Bénéfice brut	48 119	43 137	174 281	150 378
Autres charges d'exploitation				
Générales et administratives	(7 615)	(5 254)	(32 829)	(20 216)
Développement des affaires	(2 049)	(1,491)	(6 179)	(5 375)
Dépréciation des droits de redevances	(23 500)	(1 818)	(47 619)	(1 818)
Bénéfice d'exploitation	14 955	34 574	87 654	122 969
Produits d'intérêts	1 483	3 747	6 831	9 767
Charges financières	(6 545)	(5 390)	(18 946)	(22 339)
Gain (perte) de change	5 146	(2 865)	1 603	20 146
Quote-part de la (perte) gain d'entreprises associées	(343)	(2 246)	7 925	(1 863)
Autres pertes, montant net	(78 191)	(2 205)	(120 153)	(15 557)
(Perte) bénéfice avant les impôts sur le résultat	(63 495)	25 615	(35 086)	113 123
Charge d'impôts sur le résultat	(3 658)	(3 207)	(13 257)	(27 838)
(Perte nette) bénéfice net des activités poursuivies	(67 153)	22 408	(48 343)	85 285
Perte nette des activités abandonnées	-	-	-	(268 475)
(Perte nette) bénéfice net	(67 153)	22 408	(48,343)	(183 190)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	(67 153)	22 408	(48 343)	(118 754)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(64 436)
(Perte nette) bénéfice net par action des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée				
De base et dilué(e)	(0,36)	0,12	(0,26)	0,47
(Perte nette) bénéfice net par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée				
De base et dilué(e)	(0,36)	0,12	(0,26)	(0,66)

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés et condensés des flux de trésorerie

Pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le		Exercices terminés le	
	31 décembre		31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
(Perte nette) bénéfice net des activités poursuivies	(67 153)	22 408	(48 343)	85 285
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	1 283	2 109	10 407	7 119
Épuisement et amortissement	13 367	14 307	57 615	52 415
Dépréciation des droits de redevances et de flux	23 500	-	47 619	1 818
Pertes de crédit attendues et radiation sur autres placements	-	-	37 209	-
Dépréciation de placements dans des entreprises associées	64 500	2 999	64 771	2 361
Charges financières	123	2 007	492	7 340
Quote-part de la perte (gain) d'entreprises associées	343	2 246	(7 925)	1 863
Gain net sur l'acquisition de placements	7 437	-	-	(48)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs à la juste valeur par le biais du résultat net	6 889	1 024	13 156	16 848
Gain net découlant de la dilution de placements	-	-	(4 842)	(3 604)
Perte à la cession et à la cession réputée d'entreprises associées	-	-	10 494	-
(Gain) perte de change	(5 205)	2 822	(1 781)	(19 907)
Charge d'impôts sur le résultat différés	3 088	3 427	10 672	26 688
Autres	(976)	32	(632)	116
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	47 196	53 381	188 912	178 294
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	3 525	(4 857)	(1 885)	(3 231)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies	50 721	48 524	187 027	175 063
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	-	-	-	(65 116)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	50 721	48 524	187 027	109 947
Activités d'investissement				
Acquisitions de placements à court terme	(1 889)	-	(8 362)	-
Acquisitions de placements	-	(4 298)	(53 279)	(12 472)
Produit de la cession de placements	127 931	-	132 959	2 960
Acquisitions de droits de redevances et de flux	(51 578)	(91 846)	(291 108)	(124 209)
Sortie de trésorerie à la déconsolidation d'Osisko Développement	-	-	-	(133 138)
Autres	(3)	-	(46)	(18)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies	74 461	(96 144)	(219 836)	(266 877)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	-	-	-	(114 984)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	74 461	(96 144)	(219 836)	(381 861)
Activités de financement				
Financement par voie de prise ferme de capitaux propres	-	-	-	311 962
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(13 941)
Augmentation de la dette à long terme, déduction faite de l'escompte sur les acceptations bancaires	48 499	147 833	255 210	147 833
Remboursement de la dette à long terme, déduction faite de l'escompte sur les acceptations bancaires	(165 914)	(300 000)	(207 528)	(413 120)
Exercice d'options d'achat d'actions et actions émises en vertu du régime d'achat d'actions	2 226	3 330	12 845	4 387
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	-	(805)	-	(22 135)
Dividendes versés	(10 537)	(9 681)	(39 903)	(37 929)
Paiements en capital sur les charges de location	(973)	(222)	(973)	(874)
Retenues à la source sur le règlement d'unités d'actions avec restrictions et différées	(501)	-	(4 850)	(2 224)
Autres	220	-	(491)	(555)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies	(126 980)	(159 545)	14 310	(26 596)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	-	-	-	245 833
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(126 980)	(159 545)	14 310	219 237
Diminution de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change	(1 798)	(207 165)	(18 499)	(52 677)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie				
Activités poursuivies	(1 235)	(2 829)	(4 328)	21 008
Activités abandonnées	-	-	-	6 519
Diminution nette de la trésorerie	(3 033)	(209 994)	(22 827)	(25 150)
Trésorerie – début de la période	70 754	300 542	90 548	115 698
Trésorerie – fin de la période	67 721	90 548	67 721	90 548